



Fédération du Val-d'Oise
17, avenue du Maréchal Joffre 95100 Argenteuil
Tél. 01.34.34.61.00 - Fax.01.34.34.61.05
Courriel : fede@valdoise.pcf.fr
Site Web : www.pcf95.fr

Argenteuil, le 12 février 2013

Déclaration de Jean-Michel Ruiz, Secrétaire départemental du PCF sur les rythmes scolaires

Le projet de loi sur l'école présente des avancées mais n'est pas à la hauteur du principal défi à relever : lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche particulièrement les milieux modestes, parvenir à la réussite pour tous en partant du « tous capables ».

Si nous notons des « bougés » favorables (priorité au primaire, scolarisation à partir de 2 ans en ZEP, réaffirmation du collège unique, création de 60 000 postes d'enseignants avec formation initiale et continue ...) en rupture avec l'ère Sarkozy, nous pensons qu'ils doivent s'inscrire dans une perspective de renforcement du service public d'Education Nationale et du statut des personnels enseignants. D'autres mesures restent malheureusement en continuité avec l'ère précédente.

Pour prendre un exemple d'actualité, nous voyons que la logique de désengagement de l'Etat, garant de l'accès de tous les enfants à un enseignement à la hauteur, prévaut avec la réforme des rythmes scolaires.

Le nouveau partage des responsabilités entre l'Etat et les collectivités territoriales, le premier se dessaisissant de ses obligations et cherchant à obtenir des collectivités une implication plus grande, ainsi qu'un engagement des associations, **ce qui laisse présager une « école à la carte », des inégalités accrues entre les territoires en terme de volume et de qualité d'enseignement.**

Si l'éducation de l'enfant ne se réduit certes pas aux apprentissages scolaires- et les communes, le milieu associatif jouent un rôle important et positif aux côtés de l'Education Nationale - l'école doit rester l'institution qui a la fonction sociale de transmettre des savoirs universels et à égalité sur tout le territoire national.

Nous rappelons avec force que la lutte contre l'échec scolaire, si cruciale aujourd'hui, n'est efficace que si elle s'opère dans le temps scolaire.

Les décisions sur les rythmes scolaires prises à la va-vite et sans réelle concertation approfondies suscitent légitimement un mécontentement du personnel enseignant et éducatif, des élus, sur le fond et sur les conditions de leur mise en œuvre.

De plus, la réorganisation représente une facture « salée » pour les communes. Nombre d'entre elles sont confrontées à des problèmes inextricables de personnels, d'équipements et de financements. Et que dire des délais impartis pour effectuer cette charge si lourde de réorganisation pour les communes ?

Dans notre département, de nombreux enseignants ont exprimé leur volonté d'être consultés, pour le bien des enfants, avant que des décisions soient prises. **Nous appelons les élus du Val d'Oise à engager partout le débat avec les enseignants et les parents d'élèves afin de prendre la meilleure décision possible.**